



**SNUipp 68-FSU**  
**19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE**  
**Tel: 03 89 54 92 58**  
**Fax: 03 89 64 16 61 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)**



**Vendredi 18 mars 2011**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**  
**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**  
**[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne](#)**

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant :  
<http://68.snuipp.fr/spip.php?article1920>  
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

## **SOMMAIRE**

- 1) Le 19 mars : manifestons pour l'Education Nationale**
- 2) Mouvement : dernières journées et accusés de réception**
- 3) Bilan des permutations informatisées dans le Haut-Rhin**
- 4) Permutations informatisées : un bilan négatif**
- 5) Inéat-exéat dans le Haut-Rhin**
- 6) Rappel / Demi-journée spéciale RASED mercredi 13 avril à MULHOUSE**

### **1) Le 19 mars : manifestons pour l'Education Nationale**

Le collectif "un pays, une école, un avenir" regroupant près de 25 organisations (syndicats, associations de parents d'élèves, mouvements pédagogiques) a décidé d'une **grande initiative pour le service public d'éducation le samedi 19 mars 2011.**

Dans notre département qui n'est pas épargné par les suppressions de postes, le collectif (FCPE, FSU, Se-UNSA et SGEN-CFDT) organise le "**printemps de l'éducation**":  
- **dès 14 h place de la bourse à Mulhouse avec un Forum de discussion**  
- **à partir de 15h Manifestation festive, venir en noir avec une fleur.**

### **2) Mouvement : dernières journées et accusés de réception**

Les collègues ont jusqu'au 22 mars pour faire leur vœux.

Les collègues peuvent nous envoyer leurs vœux du mouvement ainsi que leur notice de renseignement (SNUipp-FSU, 19 bld Wallach, 68100 MULHOUSE ou par mail au [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)).

Attention, les accusés de réception sont à récupérer dans I-Prof dans l'onglet « courrier » des le 23 mars. Ceux-ci vont servir aux collègues pour vérifier qu'il n'y ait aucune erreur.

Dans le cas contraire ou si les participants n'ont pas été destinataires de cet accusé de réception le 24 mars 2011 ils devront contacter **sans délai** les services de l'IA, (03.89.24.81.27. ou 03.89.24.81.29 ou 03.89.24.81.32 ou 03.89.24. 86.65).

### **3) Bilan des permutations informatisées dans le Haut-Rhin**

204 personnes ont participé aux permutations pour quitter le Haut-Rhin, 67 ont obtenu gain de cause soit 32,84%. 89 personnes ont demandé leur permutations au titre du rapprochement de conjoint et 54 l'ont obtenu soit un pourcentage de 60,67%.

### **4) Permutations informatisées : un bilan négatif**

Les résultats des mutations inter-départementales ne sont pas bons. Sur les 17 104 enseignants des écoles ayant demandé à changer de département cette année, seuls 4 993 d'entre-eux (29%) ont obtenu satisfaction sur un des six vœux qu'ils pouvaient formuler. Ce résultat est à rapprocher des 37% de satisfaction enregistrés l'an passé et confirme une baisse continue depuis 2004.

Il est aussi à mettre en regard des déclarations ministérielles qui assurent depuis 2006, que la mobilité sera favorisée et que la grande majorité des demandes pourront être satisfaites.

Manifestement, la réalité est toute autre, y compris pour les mutations au titre du rapprochement de conjoints. Qu'on en juge : 5 564 candidats y participaient en 2011 et 2 907, c'est à dire à peine un sur deux, ont obtenu satisfaction. Là aussi le chiffre est à rapprocher des 65% (près des deux tiers des demandes satisfaites) enregistrés à ce titre en 2010.

Quoi qu'il en soit et d'une façon générale, jamais il n'a été aussi difficile de changer de département. A n'en pas douter, les milliers de suppressions de postes décidées chaque année, conduisent à une limitation forcée des possibilités d'échanges entre les départements.

**. Dans l'immédiat, le SNUipp exige que tout soit fait pour favoriser les exéat-ineat de juin.**

## **5) Inéat-exéat dans le Haut-Rhin**

Les permutations manuelles concernent les collègues qui ont échoué aux précédentes opérations ainsi que les collègues séparés de leur conjoint. En principe les collègues qui n'ont pas participé aux permutations informatisées et qui ne peuvent pas faire état d'une séparation d'avec leur conjoint ne sont pas autorisés à participer aux permutations manuelles. Il faut, malgré tout, leur conseiller de faire une demande avec pièces justificatives (situation familiale difficile), tout en précisant son caractère aléatoire.

### **Dépôt des demandes :**

Faire une demande d'exéat (autorisation de sortie) auprès de l'I.A. du département d'exercice, accompagnée d'une demande d'inéat (autorisation d'entrée) à destination de l'I.A. du ou des départements sollicités. Ces demandes doivent obligatoirement transiter par la voie hiérarchique. Préciser s'il s'agit d'un rapprochement de conjoints, PACS ou concubins joindre les pièces justificatives : attestation de l'employeur du conjoint, justificatif du mariage, du PACS ou de la vie maritale. Le dossier peut être constitué dès lors que l'enseignant a connaissance de la mutation de son conjoint. Aucun inéat ne peut être prononcé sans la délivrance de l'exéat.

Attention

- ▶ à la date limite de réception des demandes dans les I.A.
- ▶ priorité est donnée aux conjoints séparés. Les permutations manuelles sont traitées en CAPD entre le 15 et le 30 juin à fin d'harmonisation nationale.

### **Les exéats accordés dans le Haut-Rhin**

- ▶ Demandes d'exéat au titre du rapprochement de conjoint pour les départements non limitrophes (du Haut-Rhin, tous sauf le 67, 90, 88) avec enfants à charge :
- ▶ Demandes d'exéat des personnels titulaires au titre du rapprochement de conjoint pour les départements limitrophes (67, 90, 88) avec enfants à charge
- ▶ pour les enseignants exerçant en zone violence depuis 5 ans au moins
- ▶ pour l'exercice du droit de garde (si les parents ne vivent pas dans le même département)
- ▶ Exéat accordé à titre exceptionnel pour raisons de santé, familiales, sociales ...

**Selon les années, les différents Inspecteurs d'Académie du Haut-Rhin accordaient l'exéat aux collègues qui renouvelaient la même demande 4 ou 5 fois de suite. En fait, cela dépendait du nombre de possibilités de sortie du département.**

[Lettre-type exéat](#)

[Lettre-type inéat](#)

***Les collègues peuvent envoyer leur double de demande au SNUipp-FSU***

## **6) Rappel / Demi-journée spéciale RASED mercredi 13 avril à MULHOUSE**

Les différentes décisions de fermetures et les principales mesures concernant les RASED ont été repoussées à fin mars.

Afin d'être au plus près de la réalité et de faire le point sur la situation des RASED, le SNUipp-FSU a décidé de repousser son congrès spécial RASED initialement prévue le 10 février à l'Université de Haute-Alsace au :

**Mercredi 13 avril 2011 de 8h30 à 11h30  
à MULHOUSE (MGEN [10 Rue Gustave Hirn](#))**

**avec la participation de Michèle FREMONT chargée du secteur RASED au SNUipp-FSU National**

Attention, la nouvelle réunion se fait sous forme de demi-journée d'information syndicale.

Pour y participer, il suffit d'envoyer une lettre de demande à l'IEJ 8 jours au moins avant la réunion.

[Lettre de demande-type](#)

Votre participation sera défalquée (au choix) des demi-journées de prérentrée, des 18 heures d'animations pédagogiques, des 24 heures de concertation ou de la journée de solidarité (lundi de Pentecôte).

Merci de nous envoyer un mail pour nous indiquer votre participation.

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**